

AGENDA 2017

Février

Dimanche 5 : Crêpe party de l'APEIC salle Gesquière
Samedi 11 : Soirée Tennis de table Loisir Cappinghem salle Gesquière
Samedi 25 : Repas Aile'danse, salle Gesquière
Dimanche 26 : Randonnée Un pied devant l'autre, Rdv à 8h45 devant la salle Gesquière

Mars

Samedi 4 : Tournoi de badminton salle multi activités
Dimanche 5 : Après midi récréative organisée par l'APEIC
Samedi 11 : Soirée Cap gym salle Gesquière
Samedi 18 : Soirée festive de la Saint Patrick salle Gesquière
Dimanche 19 : Cérémonie du souvenir et banquet UNC salle Gesquière
Dimanche 19 : Randonnée Un pied devant l'autre
Samedi 25 et Dimanche 26 : Printemps des artistes salle Gesquière

Avril

Dimanche 2 : Braderie de l'APEIC
Samedi 8 : Soirée ASC Football, salle Gesquière
Dimanche 23 : Election présidentielle 1er tour
Dimanche 30 : Parcours du cœur organisé par l'association Un pied devant l'autre

ETAT CIVIL

Naissances

Suzan LATREE, le 6 déc. 2016
Valentin LAPOTRE PLICHON, le 14 déc. 2016
Juliana TSHUNZA KALALA, le 8 jan. 2017.
Tilio GENGEMBRE, le 11 jan. 2017
Malya MORITZ, le 12 jan. 2017

Décès

Micheline FORTEZ, le 7 jan. 2017

Informations locales



territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- 1/ Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- 2/ Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- 3/ Original du formulaire cerfa n° 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une **Autorisation de Sortie du Territoire (AST)**.

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Si l'enfant, qu'il soit français ou étranger réside habituellement en France, celui-ci doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de

Le formulaire Autorisation de Sortie de Territoire, Cerfa n°15646*01, est disponible sur le site internet : service-public.fr ou en mairie.



Dispositif de la Chambre de Commerce des Hauts de France pour les « jeunes décrocheurs » du système scolaire.

La Chambre de Commerce propose aux jeunes (jusqu'à 25 ans), non suivis par les Missions Locales du secteur, et ayant quittés le système scolaire, de les aider à monter leur projet professionnel.

Avec ou sans le bac, l'organisme les aide à rédiger un cv, à prospecter les entreprises pour trouver un contrat (contrat d'apprentissage, service civique, CDD, CDI).

Personne à contacter : Éric GODEFROY
Email : e.godefroy@hautsdefrance.cci.fr
Tél : 06 20 43 02 93

Enfin livré !

Vous pouvez retrouver l'agenda 2017 de Cappinghem disponible à l'accueil de la mairie.



Recensement de la population

Pour faire suite aux enquêtes de recensement de 2012 à 2016, l'INSEE informe que la population légale au 1er janvier 2014 en vigueur à compter du 1er janvier 2017 pour la commune de Cappinghem s'élève à 2104 habitants.

Plus d'informations sur le site : cappinghem.fr

L'écho

Le bulletin municipal du village de Cappinghem

N° 251 février 2017

La Saint Patrick ne se fête pas qu'en Irlande !

Le 17 mars est une date incontournable pour tout Irlandais qui se respecte.

Toutefois, le jour de la Saint Patrick est aussi célébré bien au-delà des mers, ... jusqu'en France.



Cette année, nous organisons une soirée irlandaise,

Samedi 18 mars à 20h30, Salle Robert Gesquière

avec le Groupe de musiciens «FOLKY FAMILY» qui pratique un folk dynamique et festif.



Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Merci de bien vouloir retourner en mairie, le coupon de réservation (joint à L'écho ou disponible en mairie) accompagné du chèque de règlement le lundi 13 mars 2017 au plus tard.



Directeur de publication : Christian MATHON - Conception : Denis DESCAMPS - Réalisation : Marie Claude FICHELLE

Cérémonie des vœux

Le 21 janvier dernier s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Pour ce rendez vous de nombreux capinghemmois se sont déplacés et la salle était comble.



La cérémonie a débuté avec le Conseil municipal des enfants, Eloïse et Paul qui ont présenté leurs vœux au nom de leurs collègues, Violette, Louane, Lucie et Valentine.



Grégory BAF COP, Président de l'APEIC est intervenu pour les associations.

Christian MATHON, Maire de la commune, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux aux habitants et remercié les nombreux élus, Maires, Conseillers départementaux, Conseiller régional pour leur présence. Un salut tout particulier fut effectué à Dominique VERFAILLIE, ancien maire de notre village également présent à la cérémonie.



A la suite de son allocution, Monsieur le Maire a souhaité mettre à l'honneur deux champions de karaté faisant partie de l'Association Sportive Omnisport (ASO).

D'une part à Anthony SENECHAL qui a obtenu le trophée du meilleur combattant à la Coupe de France en février 2016.

Et d'autre part à Camille HADDOUCHE, capinghemmoise qui est devenue championne d'Europe en karaté kyokushinkai de Papendal (Pays Bas) en battant sa concurrente bulgare par KO en finale. Camille HADDOUCHE qui a également reçue la Médaille de la Ville.

La cérémonie s'est terminée autour d'un buffet dressé à cet effet qui a permis à chacun de partager un moment convivial.



Concert du Nouvel An à Cappinghem



La salle Robert Gesquière était comble en ce samedi 7 janvier 2017 pour le Concert du Nouvel An. Ce fut une nouvelle fois un grand succès pour l'Orchestre Symphonique d'Haubourdin sous la baguette de son chef d'orchestre Philippe DILLIES.

Un programme de qualité qui a enthousiasmé le public : musique de ballets, de films et de comédies musicales, sans oublier le final avec la marche de Radetzky. Tout était réuni pour passer une agréable soirée. Une véritable réussite à entendre les nombreux applaudissements. Encore merci à l'Orchestre pour cette belle prestation.

Associations

Club culturel de Cappinghem

C'est le samedi 28 janvier que s'est tenue dans la salle municipale Robert Gesquière, l'assemblée générale annuelle de Club Culturel de Cappinghem.

Devant la centaine d'adhérents réunis pour l'occasion, le Président et la Trésorière ont successivement présenté leurs bilans moral et financier pour l'année écoulée.

Chaque participant s'est vu remettre le programme des sorties de l'année 2017, avant que de découvrir un diaporama retraçant les voyages de l'année 2016. Pâtisseries et tombola clôturèrent ce chaleureux après midi de rencontres.

Prochaines sorties, fin février pour un déjeuner spectacle dans la

salle du « Rumours » à Hallennes les Haubourdin, puis fin mars à Desvres au musée de la céramique et au village des métiers d'art.

Renseignements au 03.20.08.87.17



Informations locales

Jardin de Cocagne : donnez votre avis !

Actuellement, une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un Jardin de Cocagne à proximité directe de Cappinghem bourg, aux abords du quartier Humanité.

L'avis des habitants de Cappinghem est essentiel pour construire un projet qui tienne compte de leurs aspirations et de leurs besoins.

Un Jardin de Cocagne est une exploitation maraîchère biologique, dont la mission principale est d'encourager la solidarité et de faciliter l'accès à l'autonomie de personnes très éloignées de l'emploi, en s'appuyant notamment sur le lien homme/nature et l'activité économique.

Le Jardin vend ses légumes principalement sous la forme de paniers hebdomadaires. Les paniers sont de différentes tailles (petit-10€, standard-14 €, ou familial-18 €) afin de répondre à la diversité des besoins des consommateurs. Les prix sont fixés selon la moyenne des prix des légumes bio pratiqués dans la région.

Au-delà de la production de légumes, la vocation d'un Jardin de

Cocagne est l'insertion sociale et professionnelle et l'animation du territoire (jardins familiaux, ateliers pédagogiques pour les enfants, etc.).

Les premiers partenaires d'un Jardin de Cocagne sont ses adhérents consommateurs qui achètent chaque semaine des paniers de légumes biologiques et/ou participent à ces activités.

Afin de connaître vos attentes et besoins concernant les futures activités du Jardin, un questionnaire est à renseigner en ligne, sur le site de Cappinghem / rubrique Actualités / Jardin de cocagne : donnez votre avis !. Merci de bien vouloir prendre cinq minutes de votre temps pour y répondre, et le transmettre à toutes les personnes de votre entourage qui pourraient s'intéresser à ce projet.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Sandrine Forzy : Chef de projet Jardin de Cocagne Humanité

Un projet accompagné par Solidarité & Initiative - www.sia2e.org

Tél : 06 69 39 47 42 / Mail : sandrine.forzy@sia2e.org

Adresse : Les Ateliers Humanité

1 rue Martin Luther King 59160 Cappinghem